



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Maitres de conference

Question écrite n° 31403

#### Texte de la question

Reponse. - En l'absence de dispositions legislatives ou reglementaires prevoyant la date d'effet des nominations dans un corps de fonctionnaires consecutives a un concours de recrutement, c'est a l'administration qu'il appartient de la fixer compte tenu, d'une part, des imperatifs de gestion des carrieres et des besoins du service et, d'autre part, du principe de non-retroactivite dont la meconnaissance pourrait aboutir a de graves irregularites ou anomalies. Le ministre de la recherche et de l'enseignement superieur tient a assurer a l'honorable parlementaire que les mesures necessaires ont ete mises en oeuvre pour que la duree des procedures de recrutement soit abreegee. En ce qui concerne le recrutement ouvert le 15 janvier 1986, la procedure est desormais achevee et la quasi-totalite des arretes portant nomination sont pris et notifies aux interesses.

#### Texte de la réponse

Reponse. - En l'absence de dispositions legislatives ou reglementaires prevoyant la date d'effet des nominations dans un corps de fonctionnaires consecutives a un concours de recrutement, c'est a l'administration qu'il appartient de la fixer compte tenu, d'une part, des imperatifs de gestion des carrieres et des besoins du service et, d'autre part, du principe de non-retroactivite dont la meconnaissance pourrait aboutir a de graves irregularites ou anomalies. Le ministre de la recherche et de l'enseignement superieur tient a assurer a l'honorable parlementaire que les mesures necessaires ont ete mises en oeuvre pour que la duree des procedures de recrutement soit abreegee. En ce qui concerne le recrutement ouvert le 15 janvier 1986, la procedure est desormais achevee et la quasi-totalite des arretes portant nomination sont pris et notifies aux interesses.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Blum Roland](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31403

**Rubrique :** Enseignement superieur: personnel

**Ministère interrogé :** recherche

**Ministère attributaire :** recherche

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 octobre 1987, page 5753

**Réponse publiée le :** 25 avril 1988, page 1787